



Résidence Marivaux Grand Parc
19 à 23 Bis rue Marivaux
18 rue des 9 soleils
63000 Clermont-Ferrand

Réunion du 19 novembre 2024

Présents : M BOUILLLOT, Mme PAGES, Mme AGAY, M et Mme DESCAMPS, Mme BARTHELEMY
Excusé : M MICHON
Syndic : M. KAÏS

DOSSIER EDF :

-Pénalités dues au retard de paiement des factures : celles-ci seront prises en charge par le syndic LAMY.

-changement de référent NEXITY chez EDF : fait.

-Factures EDF 2024 : une synthèse sera effectuée à ce sujet avant fin 12/2024 et une copie sera adressée à M BOUILLLOT ainsi qu'aux autres membres du syndic.

-Remboursement EDF suite à l'arrêt du tarif réglementé des compteurs des bâtiments C, D et F : la société EDF a précisé qu'il n'y aurait aucun remboursement à ce sujet.

DIVERS :

-Remise en état de la clôture de la copropriété : suite à la réception des devis des entreprises PES, FREITAS et SANTUZ, il est décidé de rencontrer sur place l'entreprise FREITAS, le lundi 25/11/2024 à 10h15.

-Aménagement parterre du bâtiment D : suite à la réception des devis des entreprises PES, FREITAS et JARDINS + ESPACES VERTS, il est décidé de revoir sur place M GUARISE à ce sujet.

-Accès à la résidence côté rue MARIVAUX :

- Annulation du badge qui a été volé dans la boîte pompier.
- Relance de l'entreprise AMB concernant l'installation d'un interrupteur clé triangle à la place de la boîte pompier.
- Sinistre ensemble d'entrée : suite au dépôt de plainte effectué par le syndic, il n'y a personne qui a souhaité témoigner. En conséquence, le dossier est classé sans suite.

- Un devis a été établi par l'entreprise SARLIEVE concernant la remise en état complète de l'ensemble rue MARIVAUX. Le conseil syndical rencontrera celle-ci afin de finaliser le projet. La question sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.
- Cadenas pompier déposés temporairement de l'ensemble d'entrée rue MARIVAUX.

-Entretien des toitures-terrasses des bâtiment B, C et F : chacun trouvera ci-joint, une copie du rapport de l'entreprise OVAL ETANCHEITE.

-Bâtiment B : levée des retenues suite aux travaux d'étanchéité de la toiture-terrasse : le conseil syndical rencontrera l'entreprise OVAL ETANCHEITE le 25/11/2024 à 11h00 sur place à la résidence.

-Bâtiment A : fuite rez-de-chaussée : relance de l'entreprise FORTUNE qui doit intervenir mercredi 20/11/2024 au matin.

-Bâtiment C : remise en état gaine VMC en toiture-terrasse : le syndic relancera la société ENGIE HOME SERVICES à ce sujet.

-Sécurité accès toitures-terrasses : devis AMT à venir.

-Dossier BALCONS : devis AMT à venir.

-Loi Climat et Résilience : intervention de la société ACCEO entre le 06 et le 08/01/2025.

-Droit à la prise électrique : dossier IRVE WAAT : attente date de la société WAAT pour la réception des travaux.

Une note d'information a été diffusée à l'ensemble des copropriétaires concernant la commercialisation des bornes.

-Travaux espaces verts : devis JARDINS + ESPACES VERTS à venir.

-Rétrocession propriété poste transformateur EDF : relance de la société ENEDIS.

-Facture DESAUTEL : rectification de celle-ci selon les prestations réalisées.

-Procédure MGP : un rendez-vous aura lieu au bureau du syndic avec le conseil syndical avant de la fin de l'année 2024 afin de clôturer définitivement le dossier.

-Remplacement des treillis : un devis a été établi par l'entreprise JARDINS+ESPACES VERTS s'élevant à 6 359.55 € TTC (quantité 39 treillis).

-Système d'interphonie : le conseil syndical rencontrera la société INTRATONE le mardi 14/01/2025 à 16h00 sur place à la résidence.

-Problème étanchéité travaux rez-de-jardin appartement A06 : chacun trouvera ci-joint, une copie du rapport de l'entreprise AMT.

-Déclaration de sinistre à faire suite à la fuite de la terrasse qui a provoqué des dégâts vers les garages 88 et 89.

La prochaine réunion du conseil syndical aura lieu le mardi 14 janvier 2025 à 17h00 sur place à la résidence.

J-M KAÏS

Gestionnaire de copropriété

